



## **La protection des renseignements personnels confiés à Versacom**

Versacom s'engage formellement à préserver l'exactitude, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels des clients et des employés.

En principe, Versacom ne recueille aucun renseignement personnel sur ses clients ni sur leurs propres employés ou clients. En tant que fournisseur de services langagiers, Versacom est toutefois appelée à traduire et à réviser des documents qui peuvent contenir des renseignements personnels concernant des clients ou des employés de ses clients. En vertu de son mandat, elle doit également archiver ces documents pour consultation ou utilisation ultérieure par ses employés et ses clients autorisés.

Versacom souscrit entièrement aux principes de protection des renseignements personnels qui sous-tendent les lois suivantes :

- La *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (Québec)
- La *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada).

Elle a donc mis en place toutes les mesures et toutes les procédures nécessaires pour garantir la confidentialité des renseignements personnels reçus de ses clients dans le cadre de mandats de services linguistiques, ainsi que la non-divulgation de ces renseignements à des tiers non autorisés.

Tous les membres autorisés de l'équipe Versacom qui ont accès à des renseignements personnels reçus des clients dans le cadre de leurs activités professionnelles sont tenus de signer une entente de confidentialité dès leur entrée en service.

Si vous avez des questions ou des points qui vous préoccupent à propos de la protection des renseignements personnels à Versacom, n'hésitez pas à communiquer avec Odile Poliquin, vice-présidente de l'Exploitation ([opoliquin@versacom.ca](mailto:opoliquin@versacom.ca)).